HYDERABAD – Piste de travail 2 sur la responsabilité du GAC Vendredi 4 novembre 2016 – 10h00 à 10h30 IST ICANN57 | Hyderabad, Inde

THOMAS SCHNEIDER:

... estimés indispensables et qu'il fallait compléter, établir au moment où la transition aurait lieue. Les éléments qui étaient indispensables pour la transition à notre avis.

Et maintenant nous abordons la piste de travail numéro 2 incluant tous les éléments qui n'étaient pas considérés nécessaires pour la transition. Ce qui ne signifie pas qu'ils sont moins importants que ceux qui faisaient partie de la piste de travail numéro 1.

Au début de cette année le processus de la piste de travail numéro 2 a commencé dans différents sous-groupes qui ont été créés dans ce but-là et nous avons 5 représentants, ou 5 membres du GAC qui ont participé pour la piste de travail 2.

Les représentants sont l'Argentine, le Brésil, le Canada, le Danemark et l'Iran. Il y a eu des délibérations sur les fonctions, les attentes, les procédures auxquelles ils devraient et pourraient participer dans ces processus, dans ce groupe, le CCWG sur la responsabilité et la reddition des comptes.

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

FR

Je vais donc leur demander de nous présenter leurs commentaires, leurs visions de ce qui a eu lieu jusqu'ici pour que le GAC puisse comprendre ce qui a eu lieu en particulier pendant la dernière étape qui a été la réunion en présence du ccWG qui a eu lieue il y a deux jours ici à Hyderabad.

Il y a aussi d'autres membres du GAC qui participent non pas en tant que membres, mais comme participants. C'est un processus ouvert où tous ceux qui sont intéressés peuvent participer aux groupes de travail intercommunautaires. Il y a donc d'autres membres du GAC qui suivent de près ce travail en tant que participants et non pas en tant que membres. Voilà donc la séance où je leur donne la possibilité de s'exprimer pour qu'ils nous disent où nous en sommes dans la piste de travail numéro 2.

ARGENTINA:

Merci Monsieur le Président. Bonjour à tous.

Comme vous l'avez dit, la deuxième partie de ce processus de la responsabilité, rédigeant de compte, s'est centrée sur divers thèmes. Si je ne m'abuse, on parle de 9 thèmes. Il y a la diversité, des guides pour des contacts de bonne foi, les droits de l'homme, l'ombudsman, la révision du CP dont je ne me rappelle exactement ce que c'est, la responsabilité, la reddition des

FR

comptes de l'ICANN organisation, la révision de la responsabilité de la transparence.

Il y a 5 membres qui ont été désignés par le GAC et il y a des membres dans ce groupe. Mais il y a beaucoup d'autres participants du GAC dans les différents groupes.

Ce que nous avons fait au début du processus de cette piste de travail numéro 2, c'était d'inclure ou d'encourager la participation des membres du GAC aux différents sous-groupes. Chacun des sous-groupes a évolué différemment. Moi je participe à deux sous-groupes dont celui de la responsabilité des SO et des AC et celui de la diversité.

L'évolution des différents sous-groupes s'est faite à différents rythmes et à différentes étapes pour des questions différentes.

Cela concerne le développement du premier document, la version préliminaire d'un document de travail.

Il y en a parmi nous qui ont participé dans l'autre groupe. Ce n'est pas que nous participons, que nous tous participons à tous les groupes. Moi je peux parler de mon expérience dans ces deux sous-groupes auxquels j'ai travaillé.

Il y a eu jusqu'ici quelques documents qui ont été présentés. Celui qui a le plus évolué est celui qui concerne la responsabilité





des SO et des AC. Celui de la diversité a commencé plus tard parce qu'il n'y avait pas de document rédigé.

Pendant la réunion du 02 novembre, voyons j'ai mes notes ici... L'idée de la réunion était la suivante. Il fallait réviser, revoir l'évolution des différents groupes, de ces 9 groupes. L'idée était de présenter des rapports mensuels de chacun des sousgroupes pour vérifier le niveau de participation et d'engagement des participants dans chacun des groupes.

On a discuté aussi de la manière de mesurer la participation active. Je ne sais pas si on fait des appels, si vous faites des contributions, si vous parlez...

Enfin, on a mentionné un chevauchement possible de l'ATRT3 qui commencera au début de l'année 2017, et le centre d'intérêt des différents sous-groupes de travail. Surtout parce que nous parlons de chevauchement de fonctions chez les volontaires. Ceux qui agissent en tant que volontaires des sous-groupes de la piste de travail 2 ne pourront peut-être pas participer à d'autres pistes de travail qui pourraient ... enfin... surgir ou qui pourraient être présents dans le cadre le l'ATRT3.

Il y a eu un processus important. Il y a le nouveau PDG de l'ICANN, Goran MARBY, qui a collaboré et fait des commentaires très intéressants pour le dialogue sur le rôle de l'ICANN et de l'organisation ICANN, et la responsabilité de l'organisation



FR

ICANN. Cela était très important. Il a été avec nous pendant assez longtemps. Nous avons pu lui poser des questions sur la transparence, sur la possibilité de présenter des plans. Nous avons parlé du rôle de l'ICANN et du rôle de l'ombudsman. Il a fait une mention spéciale de ce point-là.

La dernière partie de la réunion pendant l'après-midi, nous l'avons consacrée au travail des différents groupes de travail. Il y en avait qui avaient des perspectives différentes, ils ont présenté des synthèses concernant les points qu'ils avaient abordés.

Le reste des collègues qui ont participé la réunion, s'ils se souviennent peut-être des différents groupes de travail et de ce qu'ils ont fait, peuvent en faire des commentaires, nous vous en sommes reconnaissants.

THOMAS SCHNEIDER:

Merci. L'Iran, le Canada et le Brésil dans ma liste. Donc l'Iran maintenant s'il vous plait.

IRAN:

Merci chers collègues, merci Monsieur le Président. J'ai participé à 4 groupes. Celui de la juridiction, des droits de l'homme, la responsabilité des SO/AC et, d'une certaine manière j'ai participé dans le groupe concernant l'ombudsman.



La situation concernant la responsabilité des SO et des AC a eu deux conclusions. On a décidé de ne pas aborder un thème déterminé qui concernait le résultat de la piste de travail 1, à savoir les responsabilités mutuelles.

À mon avis, la question de la responsabilité de la reddition des comptes a été une question qui a été soulevée et c'est quelque chose qui a été soulevé et je pense que cela ne va pas marcher. La responsabilité mutuelle c'est la responsabilité entre toutes les SO et les AC. Mise à part la possibilité d'une révision, d'un certain type de révision pour voir s'il y a des difficultés ou pour l'échange d'expériences, il n'y aura pas de possibilité que cette responsabilité, cette reddition de comptes mutuelle, soit complète. La situation dans le GAC est assez exceptionnelle. Nous sommes responsables auprès de nos gouvernements. C'est à mon gouvernement que je dois rendre compte. À mon gouvernement, le gouvernement de l'IRAN et pas à un autre gouvernement et mon gouvernement ne doit pas rendre des comptes à aucun autre gouvernement parce que cela concerne le droit de souveraineté.

Donc pour le GAC, même dans la situation où le reste, où tous les autres se trouvent, se serait difficile pour le GAC de pouvoir faire ceci parce qu'un gouvernement pourrait être responsable et rendre des comptes par exemple devant la chambre du commerce de la GNSO ou à l'unité constitutive d'affaire de la



FR

GNSO. Ce n'est pas comme cela que ça marche. Enfin, c'est mon point de vue personnel et c'est le point de vue de mon gouvernement. Je crois que la situation du GAC est assez différente.

Deuxième thème, après la deuxième partie de la réunion, il y aura des questions là où l'on a fait de nombreux commentaires et bien des fois. Et il y en a qui apparaissent sous-formés. Ils sont très peu nombreux. Il ne faut pas transformer le GAC en une piste de travail numéro 1 pour discuter de tout depuis le début. On pose des questions, et je ne veux pas causer sur cela, mais il y a une date butoir et il faut répondre dans un délai de 30 jours. Qu'est-ce que nous allons faire d'ici 30 jours? Nous allons répondre à ces questions ou pas ? Je pense que cela fait partie de ce dont il faut débattre et ça fait partie de la décision que la présidence va prendre.

J'ai reçu le questionnaire et cela fait partie de la réunion qui a eu lieu avant-hier.

Quant à la juridiction, il s'agit, à mon avis, d'un thème extrêmement complexe. Il y a différents problèmes. Le premier se rapporte à l'identification concernant la piste de travail numéro 1, l'analyse de la brèche, là où il y a un vide légal en ce qui concerne la juridiction. Et la piste de travail 1 a identifié ce point et il faut l'analyser ce point. Au bout d'un certain nombre

FR

de réunions, le groupe de travail a soulevé cette question, mais ensuite il l'a mise de côté.

La question est ceci : la place de l'inscription doit être changée de la Californie à n'importe où dans le monde. Je ne parle pas du besoin. Ce que je dis c'est, je parle plutôt du débat qui a eu lieu.

Ce que l'on débat dans ce groupe de travail sont les différentes couches de la juridiction. Et on continue à discuter de certaines questions liées aux droits, à la loi, quelle est la loi applicable, le site des délibérations, le type de tribunal, etc., etc. On en est au commencement. Il y a des points de vue partagés, et certains participants du GAC qui ne sont pas membres participent activement et nous en sommes très reconnaissants. Et nous pensons que dans les trois mois qui viennent il y aura peut-être quelque chose à analyser ou à aborder en profondeur.

Comme représentant de mon gouvernement, j'ai dit que l'on s'attend à un résultat de ce groupe. Nos attentes ne sont pas le statu quo, mais on ne sait pas ce qui peut arriver.

Le troisième groupe c'est celui des droits de l'homme. Dans ce groupe on discute un grand nombre de questions, conventions, accords internationaux... Et il y a aussi des questions liées à l'adoption de certains concepts des Nations Unies avec le principe dénommé « Ruggie ». Ruggie est un professeur qui a





travaillé aux Nations Unies qui a rédigé quelque chose sur l'application des droits de l'homme et il a rédigé un rapport en deux parties. La première adressée aux États et l'autre partie aux entreprises. Et cette deuxième partie pourrait être liée éventuellement à l'ICANN. Alors il y a des discussions à cet égard et, malheureusement, il y a deux articles, l'article 13-a et l'article 15-a – et notre secrétariat va décider si l'on va l'inclure dans le principe Ruggie - mais à cet égard il n'y a pas d'accord non plus.

Le président du groupe est très gentil, très patient, mais à mon avis, il y a trop de juristes, trop d'avocats, et dans ces groupes de juristes et d'avocats d'un pays il y a 183 degrés différents. Il y en a qui disent : « je n'ai rien à voir avec le droit international » et un autre dit « bon je suis d'accord avec cette partie ou avec cette autre ». Et bien je ne sais pas où on va pouvoir arriver avec ce travail. Tout ceci est contenu dans la deuxième partie du rapport.

Dans la deuxième réunion en personne du groupe, j'ai dit « et bien il y a d'autres questions à traiter. En premier lieu l'IoT, c'est-à-dire l'équipe de supervision de la mise en œuvre qui doit nous donner des informations supplémentaires sur l'IRT ou le panel de révision indépendant qui a été mentionné dans la piste de travail 1, mais il faut faire un complément de ce travail. On en a parlé, il y a eu des membres du GAC pendant cette réunion. On l'a complété. Le texte a été lu pendant la réunion d'avant-hier et



FR

maintenant il fera l'objet d'une publication après avoir rempli quelques formalités. Voilà, c'est la bonne partie de la question.

Un autre groupe, qui n'a produit aucun rapport, est lié à la transparence. On a parlé d'établir un bureau dénommé le « bureau des plaintes». D'autres ont dit non, il faut l'appeler bureau des commentaires ou du feedback; cela n'a aucune importance, l'importance est que je puisse appeler, présenter mon problème, trouver une solution. Ce sont des délibérations mais le document n'a pas été approuvé alors on continue à en discuter.

Pour ce qui est de la transparence en général, et bien on a parlé de la transparence des documents, de ce qu'il faut inclure, de la divulgation. C'est-à-dire ce que l'on peut considérer comme faisant partie des dommages, et voir dans le contrat si tout doit être ouvert, voir quel est le niveau. Et bien, malheureusement, je n'ai pas d'autre chose à informer le GAC sur cette question.

THOMAS SCHNEIDER:

Merci l'Iran. C'est vraiment une information très détaillée que vous avez présentée. Vous nous avez donné une idée avec votre niveau du détail et c'est très utile.

Nous allons recevoir, comme les SO et AC de ce processus, nous allons recevoir ces processus dont l'Iran nous a parlé. Il y aura



FR

une période de 30 jours pour donner une réponse sur la responsabilité ou la redevabilité en tant que GAC.

Si j'ai bien compris, cette invitation arrivera dans les semaines qui viennent. Alors avant la fin de cette année, et il nous faudra travailler pendant la période inter-session. Peut-être nous aurons besoin d'un moyen électronique ou virtuel pour arriver à un accord au sein du GAC et pouvoir répondre à ces questions.

Il y a donc un travail concret pour l'avenir et je vous demande d'en tenir compte.

Lorsque l'on parle de responsabilités ou de redevabilité et bien on est là en représentation des gouvernements bien entendu. Mais dans plusieurs sens, les gouvernements sont également responsables. Ils doivent rendre des comptes face à la population, aux entreprises. On est plus qu'une assemblée de personnes individuelles. On est une institution responsable en tant que GAC dans son ensemble.

Alors cette notion de responsabilité ou de reddition des comptes a plusieurs couches. Premièrement la responsabilité vers l'intérieur, ce qui nous envoie, et une autre externe. Bien entendu, il faut voir comment on interprète le mot responsabilité. S'il s'agit de faire ce qu'on nous dit de faire ou s'il faut expliquer les décisions prises et montrer que l'on est transparent dans notre travail. Ce sont différentes notions. Ce

FR

n'est pas facile. Il faut le prendre très au sérieux et consacrer du temps à répondre à ces questions pendant les prochaines semaines.

Je cède maintenant la parole au Canada.

CANADA:

Merci Monsieur le Président. Je crois que mes collègues de l'Argentine et de l'Iran ont donné pas mal d'informations. Je vais ajouter quelques détails en pensant aux résultats clefs de la réunion. Comme cela a été dit, on a distribué des documents avec des questions entre les organisations de soutien et les comités consultatifs et ces réponses vont informer le travail du groupe. Il y a des organisations comme le GAC qui ne peuvent peut-être pas répondre à toutes les questions, alors on va ajouter un préambule suggérant que dans ce cas les organisations de soutien et les comités consultatifs puissent modifier ou interpréter les questions pour pouvoir y répondre. Nous avons trente jours après la réunion d'Hyderabad pour donner nos réponses.

Il y a aussi le soutien pour publier les résultats ou les lignes directrices de l'équipe de révision, du panel de révision indépendant qui s'est ciblé sur les pistes de travail 1. On traite le premier rapport préliminaire, les coprésidents du CCWG ont été contents de la première version préliminaire qui sera révisée

FR

pour montrer les délibérations des prochaines semaines et ils

vont consulter également le département des affaires légales.

Il y a aussi un rapporteur du sous-groupe qui a présenté un

rapport et le CCWG a décidé d'établir des priorités à travers le

traitement de questions pragmatiques. En premier lieu en

proposant des solutions.

Il y a aussi des membres du sous-groupe qui ont de l'expérience

concrète dans des questions relatives à la juridiction et ce serait

une voie d'action possible à suivre.

Comme Olga l'a mentionné dans la réunion du CCWG, il y a eu

une séance avec Goran MARBY, PDG de l'ICANN, où l'on a abordé

la question du nouveau poste de directeur du bureau des

réclamations. Certains membres du groupe sont préoccupés à

propos de ce poste parce que cela pourrait créer des conflits

d'intérêts pour le département d'affaires juridiques et la

protection de l'ICANN. Alors Goran a fait très attention à ce

commentaire et s'est engagé à continuer à entendre les opinions

et à mener de nouvelles délibérations.

Merci.

THOMAS SCHNEIDER:

Merci le Canada de cette information supplémentaire. Le Brésil

prend la parole.

FR

BRAZIL:

Merci Monsieur le Président, Merci chers collègues. Je crois que les rapports présentés ont été assez complets. Je n'ai pas grand-chose à aouter. Je voulais tout simplement faire quelques commentaires sur le travail du sous-groupe sur la juridiction parce que j'ai fait le suivi de ce travail, je l'ai suivi de plus près et le délégué de l'Iran l'a signalé. Il y a eu des difficultés au tout début avec les activités de ce sous-groupe. Cela pour essayer de définir la portée du travail du groupe. Mais après quelques réunions, le sous-groupe a décidé de commencer les activités et de traiter en profondeur les différents niveaux de juridictions.

Les niveaux identifiés doivent être considérés. Nous avons donc le niveau, la couche du site de création de constitution de l'ICANN, la couche où il y a son bureau central ou principal, puis il y a la couche de la juridiction des sites où l'ICANN est présente physiquement. Et aussi une couche liée à la résolution, au règlement de litiges ou de conflits. Là il faut tenir compte de l'influence des juridictions nationales. À ce niveau, ou à cette couche en particulier, nous avons décidé d'initier notre travail et notre débat en nous ciblant sur cette dernière couche ou niveau. Notre travail, et le document que nous avons créé est toujours en version préliminaire. Nous analysons maintenant l'élection du système juridique et la juridiction applicable. Voilà donc les premières démarches que nous avons suivies pour ce travail.

FR

Pour ce qui est du site dans lequel l'organisation est constituée, il y a eu une décision à savoir qu'en ce moment on ne considère pas dans le groupe la relocation ou le changement de place de constitution de l'ICANN en tant qu'organisation. Ce n'est pas le moment de nous occuper de cette question, ce n'est pas approprié. Le groupe doit en ce moment se consacrer à toutes ces couches liées à la juridiction et puis faire des recommandations et recommander un changement du site de constitution de l'organisation et de changer le site de son bureau central. Voilà donc ce serait une recommandation finale et le dernier pas.

Maintenant ce que l'on fait c'est évaluer les problèmes qui, éventuellement, composeraient ces couches ou niveaux de juridiction. Et cette décision ou recommandation que je viens de mentionner serait notre dernière démarche.

Il y a des attentes sur la piste de travail 2, à savoir qu'il faut finir pour juin 2017. Personnellement, étant donné la complexité du travail de quelques sous-groupes de travail, on pourrait peutêtre considérer une prorogation du délai pour finir les activités de ces groupes et sous-groupes.

Merci.

FR

THOMAS SCHNEIDER:

Merci le Brésil. Le Danemark prend maintenant la parole.

DANEMARK:

Merci. Merci aux collègues qui ont fait des présentations. Je ne vais pas répéter ce qu'ils ont déjà dit, alors je vais être bref.

Je voudrais réitérer quelque chose qu'Olga a mentionné. On aura ce tableau de bord où il y aura les différends sous-groupes qui participent au processus. Nous aurons des informations à cet égard. Ce serait bien que le secrétariat envoie ce document étant donné qu'il contient une bonne présentation de cette question. Il y a une présentation du travail des sous-groupes.

Il y en a qui ont rempli les 40 % de leurs tâches. 40 % semble trop, mais je veux dire que le début a été un peu lent et ceci est lié bien entendu à la transition de la supervision de l'IANA. Nous espérons donc que ces activités soient plus rapides dorénavant.

Je veux dire aussi que les participants doivent rédiger les documents parce qu'ils n'ont pas le soutien du secrétariat pour la rédaction. Les présidents, les rapporteurs des groupes ont beaucoup de taches à faire. Et ça c'est clair. Mais du point de vue du GAC, il y a un grand nombre de membres du GAC qui voudrait avoir plus de soutien du secrétariat parce qu'il y a beaucoup de documents à analyser, ce n'est pas un travail simple, notamment si on ne parle pas l'anglais comme première langue.

FR

C'est peut-être difficile de respecter le délai prévu. Les huit sousgroupes sont marqués en vert dans le tableau de bord que je viens de vous mentionner. Ce qui veut dire que leurs activités sont bien. Il y a eu des réunions qui ont été ciblées dans les apports venant des différentes parties ou des différents participants en France.

Comme nous l'avons mentionné, Goran a été présent. Il faut dire qu'il s'est montré ouvert à la possibilité de participer dans différentes réunions à l'avenir. Alors le CCWG pourra peut-être faire un bon échange de points de vue, notamment concernant la responsabilité du personnel.

THOMAS SCHNEIDER:

Merci le Danemark. La représentante de l'Égypte.

EGYPTE:

Merci Thomas. En réalité, je n'ai rien à ajouter. J'ai plutôt une question. Pourtant je voudrais remercier mes collègues de leurs rapports si détaillés, et je tiens à remercier l'ACIG, notre secrétariat des documents d'informations qui sont vraiment très utiles.

Le CCWG a divisé les questions en catégories : les questions complexes et les questions plus complexes. Il n'y a pas de catégories pour les questions simples.



FR

Quels ont été les critères appliqués pour établir ces catégories ? On sait comment la catégorisation a été établie parce que la diversité fait partie des questions complexes. Et j'ai pensé que c'était quelque chose de moins complexe. De toute manière, je veux savoir quelle est la nature de la question à traiter, quel est le délai, quelles sont les controverses surgies pendant l'analyse.

Merci.

CHAIR SCHNEIDER:

Merci de votre question. Comme vous le voyez, il y a différents délais qui ont été attribués. Dans certains cas, on espère avoir des résultats pour la réunion de Copenhague, et dans d'autres cas après la réunion de juin.

IRAN:

Merci Manal d'avoir posé cette question. Je crois que cela a été déjà abordé, mais je ne crois pas que le CCWG ait fait une division formelle parmi les questions complexes et les questions plus complexes. Parce qu'il y a des questions qui peuvent sembler complexes pour des membres et pas pour d'autres. Mais il y a des questions comme la juridiction qui, de par sa nature, est une question complexe. Cela ne veut pas dire que la diversité ne soit pas complexe. Cependant, je ne pense pas qu'il y ait une décision formelle par rapport à la complexité des

FR

différentes questions, parce que ce serait (inaudible). Je ne crois pas qu'il y ait eu une distinction ou une distribution formelle pour ce qui est de la complexité. Merci.

TOM DALE:

Je veux faire un commentaire et répondre à la représentante de l'Égypte. Ce classement a été suggéré par les rapporteurs des différents sous-groupes. Cela a été fait il y a deux mois pendant une plénière du CCWG et ils voulaient faire ceci à Helsinki.

Comme le document a été préparé il y a quelques semaines, et la réunion a eu lieu il y a quelques jours, il est probable que les délais soient devenus plus flexibles comme le représentant de l'Iran l'a dit, il n'y a jamais eu de catégorisation formelle, mais en quelque sorte cette catégorisation a été adoptée.

Alors tout sera plus clair dès que nous aurons partagé d'après la demande du Danemark, et bien le document du tableau de bord. C'est un document préparé par le secrétariat et il sera distribué dès que possible.

THOMAS SCHNEIDER:

Olga va prendre la parole, puis il y aura la pause café. Mais avant de passer la parole à Olga, je voudrais passer la parole à Thomas Tickert, un des trois coprésidents de ce groupe de travail sur la responsabilité.

FR

THOMAS RICKERT:

Merci Monsieur le Président. Bienvenue.

Je voudrais tout simplement faire un commentaire sur la catégorisation des différentes questions entre complexes et plus complexes. Cela ne reflète pas l'importance des questions que nous abordons. Nous, en tant que rapporteurs, on nous a demandé d'évaluer la difficulté de faire un rapport qu'il faudrait publier pour consultations publiques. Il y a des questions que l'on peut traiter plus rapidement et d'autres non. Alors c'est une question liée à la gestion. Parce que nous savons bien que la communauté peut traiter un certain nombre de documents pour consultations publiques. Alors il faut établir un ordre et toutes les questions de la piste de travail 2 sont importantes. C'est-à-dire il n'y a pas de questions plus importantes et d'autres moins importantes. Sauf que nous faisons avec ces 10 questions de la piste de travail 2 c'est de voir la manière de mieux gérer la charge de travail, voilà ce que l'on a voulu faire. Merci.

THOMAS SCHNEIDER:

Merci beaucoup Thomas de vos précisions. Et bien sûr les coprésidents seront disposés à répondre à nos questions comme ils l'ont fait pendant le déroulement de la piste de travail 1.



FR

L'Argentine prend la parole.

ARGENTINE:

Je vais être brève Monsieur le Président. Je veux mentionner une idée qui a déjà été traitée sur ce processus. Il faudrait un Wiki ou un espace work dans lequel le GAC puisse recevoir des informations mises à jour, c'est-à-dire tous les collègues pourraient consulter ce site. Parce que si on commence à envoyer des messages à la liste de diffusion, cela peut devenir confus. Alors l'idée serait d'avoir un espace en ligne, un espace du GAC ou une page où présenter des informations.

Je vois qu'il y a un grand nombre de groupes de travail et on n'est pas tous dans tous les groupes de travail alors... Peut-être si l'on pouvait mettre en œuvre cette initiative, ce serait vraiment bien. Je me souviens que j'ai demandé à Tracy à propos du nouveau site web du GAC et peut-être dans un futur proche on pourrait avoir cet outil ou peut-être dans le nouveau site web du GAC et je peux le coordonner. Merci.

THOMAS SCHNEIDER:

Merci Olga de nous avoir rappelé les outils dont nous pouvons disposer. Nous prenons note de votre commentaire et il sera pris en compte.



FR

ROYAUME-UNI:

Merci Monsieur le Président, merci à mes collègues de leurs rapports. Je veux parler sur les cours d'action parce qu'il faut informer les ministres, les collègues, les gouvernements, mon gouvernement au Royaume-Uni par exemple. Alors comme l'Argentine l'a mentionné, peut-être pourrait-on avoir un bulletin d'informations périodique, utiliser ce tableau de bord mentionné par le représentant du Danemark. Ce serait vraiment très utile pour recevoir des informations régulièrement. Merci.

THOMAS SCHNEIDER:

Merci.

Voilà, c'est notre premier échange sur la piste de travail 2, sur la responsabilité. Je vous demande d'être attentif parce qu'il va falloir travailler pendant la période inter-sessions par voie électronique. Et la première chose sera de réponse à ces questions.

Kavouss a la parole et puis la pose café.

IRAN:

Comme membre du groupe je peux demander gentiment que tous les membres du GAC participent aux activités du groupe, qu'ils lisent la liste de diffusion, la liste des participants. Ici on voit la liste et on voit la salle de tchat, on voit que la présence pourrait être accrue. Ayez la gentillesse de participer davantage;

FR

on a besoin de vous et de vos contributions. Je vous prie de prendre en compte ma suggestion. Merci.

THOMAS SCHNEIDER:

Merci. Je vous encourage à considérer très sérieusement cette suggestion de participation et faire entendre votre voix. Merci beaucoup. Maintenant nous avons fini notre première heure et demie de séance de travail. On est préchauffé dans cette première journée de séances et on sera encore mieux préparés après notre pause café. On reprend à 11 h merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]

